

<https://enseignants.se-unsa.org/Maths-en-classe-de-1re-le-ministre-fait-le-mauvais-choix>



Enseignants de l'Unsa

Maths en classe de 1re : le ministre fait le mauvais choix

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : dimanche 13 novembre 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le ministre vient d'annoncer que les mathématiques seront incluses dans le tronc commun en classe de première à partir de la rentrée 2023 pour les élèves qui ne choisiront pas l'enseignement de spécialité mathématiques.

Le SE-Unsa est en désaccord avec cette décision qui remet en cause la notion même de tronc commun, puisqu'il sera différent selon le choix de spécialités des élèves. Cette mesure fait aussi courir le risque de consolider une image de « mathématiques punitives » pour les élèves qui, ne choisissant pas cet enseignement de spécialité, auront alors 1h30 de cours supplémentaire de tronc commun. Le SE-Unsa alerte également sur le risque de recréer des filières sous les contraintes d'organisation.

Par ailleurs, le SE-Unsa dénonce une décision prise contre l'avis unanime des organisations syndicales présentes au Comité de suivi de la réforme du bac et du lycée général et technologique réuni le 28 septembre dernier.

Alors que dès le début de la réforme du lycée général et technologique, le SE-Unsa avait alerté sur un défaut de conception de la place des mathématiques, il continue de plaider pour des mathématiques intégrées dans le tronc commun pour tous en classe de première. Ce choix est déterminant pour l'enseignement de mathématiques en amont, que ce soit en seconde ou au collège, ainsi qu'en aval pour l'enseignement de spécialité et les enseignements facultatifs de terminale.

Pour le SE-Unsa, le ministre fait le mauvais choix.

Paris, le 11 novembre 2022

Stéphane Crochet
Secrétaire général

Attachée de presse :
Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93